

Xylotech Sàrl
Route de la Drague 18
1950 Sion

Sion, le 28 octobre 2025

Madame, Monsieur,

Jean-Louis Hegon pour
le fudo-club siene
Rue Henry Perlet 14
3960 Chin-de-la-Croix

Projet de votre construction/rénovation à Siene

Votre projet de construction à Siene Sur la parcelle n° à déterminer

Budget estimatif annoncé par les MO : 2'000'000.-

Les Maîtres d'ouvrage désirent construire un bien selon situation précitée.
Ils font appel à Xylotech Construction Management afin d'avancer dans les démarches
selon les phases et les détails suivants :

La réalisation de votre projet en trois phases:

1. Choix/besoins et estimatif sommaire
2. Calculation détaillée, M&E et plans 1/100
3. Réalisation du bien en ET/EG

1. Choix/besoins et estimatif sommaire

Cette première phase permet à Xylotech de comprendre le projet désiré par les MO. Pour cela, l'équipe Xylotech et les clients-intéressés passeront une demi-journée d'entretien-conseils afin de déterminer les grandes lignes du projet et les limites du possible. Cette prestation offerte se restreint à une séance et un premier croquis, définissant un projet concret selon le budget des clients-intéressés.

Au terme de cet entretien-conseils, Xylotech proposera aux clients-intéressés une offre forfaitaire, tarifée selon les heures prévues pour la suite de la phase 1. Cette offre comprend la réalisation d'un projet 3D complet et d'un estimatif de prix pour la réalisation de l'ouvrage en entreprise totale/générale.

Les prestations seront facturées au démarrage de la phase 1. Cette prestation entre dans le mandat d'entreprise générale. Dans le cas d'une réalisation du bien par Xylotech en entreprise générale, cet acompte sera déduit du forfait de la phase 3.

Le forfait de construction débouchant de la dernière version du projet 3D reste un estimatif (+/- 15% sur les CFC 1 et 2 liés au gros oeuvre) et devra être affiné lors de la phase 2.

Les droits d'auteur appartiennent à Xylotech Sàrl pour toute la durée de la phase 1 et tant que la phase 2 n'a pas été signée. Ce droit d'auteur s'applique sur toutes les oeuvres créées et découlant de cette première phase.

Durée de la phase 1 :

Le forfait pour cette phase 1 s'élève à (prix TTC) : 6000.- Fr selon discussions et modifications des MO selon offre annexée

Date : 28 octobre 2025 VISAS MO pour validation phase 1 : J.L. Hegon

VISA Xylotech pour validation phase 1 :

2. Calculation détaillée, MàE et plans 1/100

Cette deuxième phase permet à Xylotech de calculer précisément le coût de l'ouvrage projeté et réaliser un dossier complet de plans au 1/100 (coupes, façades, vues en plans). De plus, la signature de la phase 2, et le paiement du montant forfaitaire, lève les droits d'auteur appartenant à Xylotech Sàrl sur les oeuvres découlant de la phase 1, permettant ainsi un usage libre au signataire de la phase 2.

Xylotech présentera une offre complète de réalisation en entreprise totale/générale comprenant le prix forfaitaire, les conditions générales, ainsi que le descriptif détaillé de la construction. Y figureront également les budgets des fournitures que les clients pourront choisir librement (cuisines, sols, sanitaires, ...). Sauf en cas de refus de la mise à l'enquête, découlant de choix du MO volontairement contraires aux règlements des autorités communales concernées, auquel cas tout frais de travaux de remise à l'enquête seront à charge du MO, le projet sera mis à l'enquête jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire.

Durée de la phase 2 : *selon discussions et modifications des MO*

Le forfait pour cette phase 2 s'élève à (prix TTC) : *4% du montant du coût de construction estimé* :

Date : VISAS MO pour validation phase 2 :

VISAS Xylotech pour validation phase 2 :

3. Réalisation du bien en Entreprise totale/Générale

Si le projet présenté lors de la phase 2 convient aux MO, que le budget est supportable par ces derniers et qu'ils désirent travailler avec Xylotech pour la réalisation du bien, nous passons à la phase 3. Celle-ci consiste à la réalisation du bien selon le contrat et descriptif proposé et signé, le MO restant libre de ses choix d'aménagement. Une situation financière de plus ou moins-values lui sera proposé à chaque modification de choix.

Durée de la phase 3 : *selon discussions avec les MO et définie dans le futur contrat descriptif*

Le prix estimé pour cette réalisation s'élève à (prix TTC) :

Un contrat-descriptif avec prix forfaitaire sera proposé après la réception de tous les appels d'offre. Tant que le contrat descriptif n'est pas validé et signé par les MO et l'entreprise générale, les MO n'ont aucun engagement vis-à-vis de Xylotech. Le prix mentionné dans cette phase du contrat est uniquement basé sur des calculs estimatifs et peut encore changer suite aux appels d'offres. Seul le montant forfaitaire mentionné dans le contrat descriptif fait foi en tant que montant dû pour l'entier du projet et la réalisation de la construction selon détail du contrat descriptif. La réalisation d'une phase n'oblige pas les MO à valider les autres phases. Il est important qu'une relation de confiance soit mise en place et que les MO se sentent libres.

En cas de validation de la phase 3, le montant réglé en phase 2 sera déduit du total forfaitaire de la construction.

Date :

VISAS MO pour validation phase 3 (avant contrat descriptif) :

VISAS Xylotech pour validation phase 3 (avant contrat descriptif) :

Engagement

Pour donner suite ou non au dossier, veuillez signer les phases que vous souhaitez faire exécuter à Xylotech Sàrl. Si vous souhaitez stopper l'une de ces phases en cours de route, il sera possible de récupérer le document, après paiement de la phase en cours d'exécution ou exécutée. Xylotech s'engage à mettre à l'enquête, mais ne peut garantir d'avance un retour positif de celle-ci. Cette liste est non-exhaustive.

Tant que le contrat et descriptif n'est pas validé par les MO, ces derniers n'ont aucun engagement vis-à-vis de Xylotech. Toutes les rencontres se font de manière transparente et sans engagement. La réalisation d'une phase n'oblige pas les MO à valider les autres phases. Le premier rendez-vous, avant même la validation d'une phase, n'engage pas les clients à travailler avec Xylotech. Il est important pour l'entreprise qu'une relation de confiance soit mise en place et que les MO se sentent libres.

En cas de litige, le for convenu est à Sion

Nous vous remercions d'avoir contacté Xylotech. Nous espérons pouvoir collaborer et réaliser votre projet tout en respectant les délais et les coûts ainsi que vous garantir un service de qualité avec des partenaires locaux de confiance.

Avec nos meilleures salutations.